

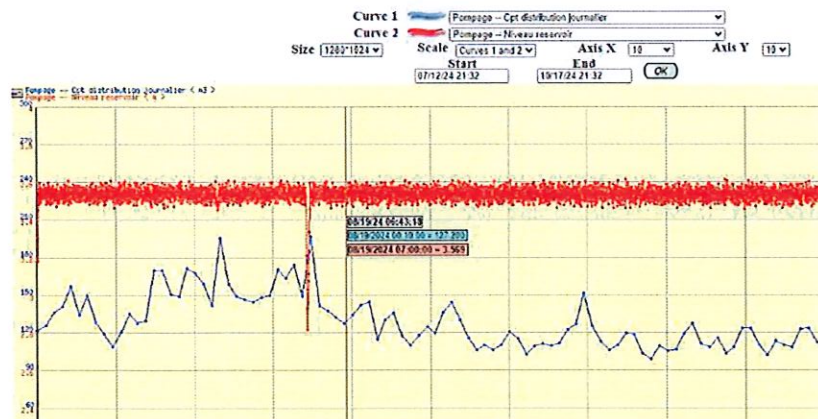
REPUBLICQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine-Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du jeudi 17 octobre 2024</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 10 octobre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 17 octobre 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 09 Votants : 12</p> <p><b>Délibération n°D_2024_10_17_12</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Julien Langlois à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé, M. Norbert Regard à M. Christophe Piazzoni Absent excusé : / Absent : M. Laurent Esteulle</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

### Objet : Position des élus sur l'urbanisation de la commune en 2025 du fait de l'approvisionnement en eau potable

Le Comité de surveillance de l'eau s'est réuni le 8 octobre 2024 pour étudier les données recueillies sur l'ensemble de l'année 2024.

Monsieur Christophe COMÉ, maire-adjoint, présente un tableau illustrant les consommations secteur par secteur et plusieurs graphiques sur la production et la distribution de l'eau potable (cf extrait ci-dessous).



Il indique que le taux d'efficacité a baissé du fait d'une diminution de la consommation et de fuites importantes éradiquées à ce jour. Le renouvellement du réseau d'eau potable sous Molières permettra d'augmenter le rendement. Les travaux commenceront début novembre 2024.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe COMÉ, le Comité de surveillance de l'eau propose pour 2025 d'autoriser 2 permis de construire pour un logement chacun. Il propose également dans le cadre de la rénovation de bâtis anciens une création de 3 logements supplémentaires.

Conformément aux délibérations n°D\_2023\_03\_27\_32 du 27 mars 2023 (critères de choix) et n°D\_2023\_11\_15\_05 du 15 novembre 2023 (définition de la politique communale de l'eau pour 2024) la liste chronologique des demandes d'urbanisme refusées en précisera les bénéficiaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la proposition du Comité de surveillance de l'eau,
- **AUTORISE** deux permis de construire pour 2025,
- **AUTORISE** la rénovation de bâtis anciens pour une création totale de trois logements.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 21 octobre 2024</p> <p>De sa publication : 18 octobre 2024</p> <p>Et de sa mise en ligne le : <b>23 OCT. 2024</b></p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 17 octobre 2024</p> <p>Le Maire, <span style="float: right;">Le secrétaire de séance,</span></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">               Georges CANICATTI         </div> <div style="text-align: center;">               Pierrette BATON MARECHAL         </div> </div>
---	---

